

Contrat de mission temporaire

IP 76 - INTERIM & PLACEMENT
11 RUE HENRI MESSENGER
76330 ND DE GRAVENCHON
sarl au capital de 100.000 EUR
TEL 02.32.84.02.35 FAX 02.32.84.05.82
SIREN 491625802 APE:7820Z URSSAF : LE HAVRE
Caution Bancaire : SOCAMETT 2 rue de Penhièvre 75008 PARIS



Contrat **27302** Initial Semaine 24.2026

Client	INTERIM QUALITE FORMATION
	11 RUE HENRI MESSENGER
	76330 PORT-JÉRÔME-SUR-SEINE

Interiminaire	BERROU MUSTAPHA
	17 RUE JOHANNES BRAHMS
	76330 PORT-JEROME-SUR-SEINE

N° Client	INTER
Contact	HISAI01
Lieu Mission	ELEVATION;10 AVENUE DU CANTIPOU 76700 HARFLEUR
Moyen Acces	VL
Siret	49162580200062 Naf 7820Z
Effectif	: 1 à 4 sal. DuréeColl: Org.tps travail :

N° Matricule	3030
Nationalité	française
N° Séc. Soc.	1750576351257/06
Né(e) le	23/05/1975 à LE HAVRE FRANCE
Qualification	Receptionnaire echafaudages (Non cadre) Pcs:624d
Titre Profession	Passeport:22DD81717 17/05/2032

Motif Formation

Justificatif FORMATION VERIFICATION JOURNALIERE ET RECEPTION POUR LES ENTREPRISES UTILISATRICES DES ECHAFAUDAGES FIXES ET ROULANTS (R408 ET R457)

Dates 10/06/2026 au 11/06/2026 inclus *

Caractéristiques du poste VERIFICATION ET RECEPTION REGLEMENTAIRE DES ECHAFAUDAGES FIXES ET ROULANTS - RESPONSABLE DE LA SECURITE - CONDUIRE LE CONTROLE DE LA LEVEE DES POINTS DE RESERVE LORS DES RECEPTIONS - EFFECTUER LES EXAMENS D ADEQUATION POUR LE CLIENT - EFFECTUER LES EXAMENS DE L ETAT DE CONSERVATION JOURNALIERS - VEILLER A L'APPLICATION DES REGLES COMPLEMENTAIRES SPECIFIQUES CLIENT - ASSURER LE LIEN ENTRE LES DONNEURS D ORDRES / MONTEUR / UTILISATEURS - RENSEIGNER LE REGISTRE DES ECHAFAUDAGES PRESENTS SUR LE SITE - PORT DES EPI CONFORMES OBLIGATOIRE SUR LES SITES

Durée hebdo 3,50 Hrs **Période d'essai** 2 JT
Horaires 08h30-12h00 13h30-17h00
Retraite : REUNICA 154 rue A.France 92599 LEVALLOIS PERRET Cedex
* Le terme de la mission prévu dans le contrat initial ou dans l'avenant de prolongation peut être aménagé dans les conditions prévues aux articles L.1251-30 et L.1251-31

Risques professionnels Ce poste n'est pas à risque selon articles du code du travail en vigueur (dont L.4154-2)

Suivi individuel renforcé dans l'EU (Art L.1251-22 CT) : Non

Reférence de commande ELEVATION
Salaire de référence 15,00 Eur NON CADRE

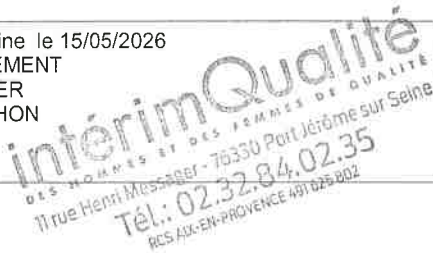
Payé

Facteurs pénibilité: Non

Taux horaire payé (brut) 15,00 Eur/H
lcp:10%
DEMANDE D'ACOMPTE AVANT LE MARDI MIDI / PAYE LE 11 DU MOIS SUIVANT
Adr.V.M.:SANTRA PLUS 29 BIS RUE THIERS 76170 LILLEBONNE

* Le soussigné certifie être libre de tout engagement, accepte la mission proposée aux conditions du règlement intérieur et des mentions portées au verso. * L'embauche par l'utilisateur à l'issue de la mission n'est pas interdite sous réserve des interdictions fixées aux articles L.1251-36 39 et 40, et L.1244-3 et 4 du code du travail. * Les informations concernant le motif, la durée, la rémunération et les caractéristiques particulières du poste de travail, sont données sous la responsabilité de l'utilisateur, seul habilité à les justifier. * Il peut vous être délivré, à votre demande et en fin de mission une attestation PÔLE EMPLOI. * L'intérimaire autorise l'ETT à pratiquer un abattement pour frais professionnels prévu par l'arrêté du 20/12/2002, si sa profession est visée à l'art. 5 de l'annexe 4 du CGI au titre de l'année sociale en cours. L'intérimaire peut y renoncer par écrit, sa demande étant prise en compte au 1er jour de l'année sociale suivant sa renonciation * En cas de changement d'adresse, l'intérimaire s'engage à nous le signaler sous 48 heures.* L'intérimaire atteste avoir reçu la DUE, la notice et le bulletin de désignation des bénéficiaires relatifs au contrat de prévoyance GAN
Adr.V.M.:SANTRA PLUS 29 BIS RUE THIERS 76170 LILLEBONNE

Fait à Port-Jérôme-sur-Seine le 15/05/2026
IP 76 - INTERIM & PLACEMENT
11 RUE HENRI MESSENGER
76330 ND DE GRAVENCHON
TEL 02.32.84.02.35
FAX 02.32.84.05.82



Signature de l'intérimaire **PORT-JEROME-SUR-SEINE** le 15/05/2026
Contrat à retourner à l'ETT signé sous 48 H.